LA LETTRE DE LA MCSA

N°60
JANV. 2015

MAISON DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA SOLIDARITÉ ASSOCIATIVE

Toute l'équipe de la MCSA vous souhaite une très bonne année 2015 !

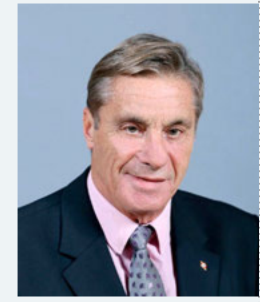
POISSY



Édito



Karl Olive
Maire de Poissy
Conseiller général des Yvelines
Président de l'intercommunalité
Poissy Achères Conflans



Michel Prost
Conseiller municipal
délégué aux associations

Tout d'abord, permettez-nous de vous souhaiter une excellente année 2015 pour vous et tous ceux qui vous sont chers. Puisse l'année qui s'ouvre nous permettre de placer la santé au-dessus de tout. Voltaire écrivait à ce sujet : « *J'ai décidé d'être heureux parce que c'est bon pour la santé !* ».

Alors, restons heureux d'être Pisciacais, heureux d'agir pour le vivre ensemble. Comme la MCSA continue de le faire au quotidien aussi bien dans son travail d'accompagnement du monde associatif, vecteur de tant de richesse, et d'accueil au grand public.

Jean Bodin, philosophe et économiste du XVIe siècle, disait bien : « *Il n'est de richesses que d'hommes* ». Tous les membres des associations pisciacaises prouvent, chaque année, l'importance du bénévolat.

Notre lettre d'information revient sur cette valeur humaine indispensable pour toutes les structures avec un dossier sur la valorisation comptable du bénévolat car le nerf de la guerre, vous le savez, réside dans les moyens humains et financiers.

Ce nouveau numéro vous éclaire aussi sur les dernières informations ou modifications réglementaires, comme la refonte du Plan comptable général.

Sachez que vous pouvez compter sur notre soutien au monde associatif avec autant d'ardeur qu'au premier jour de notre investiture,

Bonne et heureuse année à tous !

du côté de la MCSA

LA MCSA SERA OUVERTE LE SAMEDI 17 JANVIER DE 10H À 12H30 ET DE 13H30 À 17H.

Toute l'équipe de la MCSA vous souhaite une très bonne année 2015 !

Zoom sur…

Retour en images sur les rendez-vous de la MCSA

▪ **Dans le cadre du mois de l'Économie sociale et solidaire (ESS)**, le mercredi 26 novembre, la MCSA a organisé un petit déj' associatif intitulé « Des exemples de bonnes pratiques au quotidien ». En présence de Michel Prost, Conseiller municipal délégué aux relations avec les associations, cette rencontre a réuni une trentaine de personnes, des associations mais aussi quelques membres du personnel de la ville de Poissy.



Solidarité et récupération étaient les maîtres mots de cette matinée qui a commencé par une présentation du SEL (Système d'échange local) de l'association *Le Jardin de Poissy* et s'est poursuivie par un petit atelier de recyclage proposé par *Recycl'Arts*. L'occasion de découvrir tout ce que nous pouvons faire avec les emballages du quotidien.
Un moment convivial où tous les acteurs associatifs ont pu se rencontrer, échanger et peut-être développer encore un peu plus leurs réseaux.

▪ **En décembre, 2 formations étaient aussi proposées par la MCSA**



Le mercredi 10 décembre, une matinée était consacrée à la «valorisation comptable du bénévolat» et le jeudi 11 décembre une journée était destinée à «l'organisation d'un événement ». Les sujets évoqués lors de ces formations ont permis aussi de répondre à d'autres thèmes transversaux tels que le remboursement des frais des bénévoles ou bien la protection contre les virus informatiques…

Solidarité

TELETHON Les résultats

Rendez-vous incontournable du mois de décembre, le Téléthon est aussi l'occasion de mettre en lumière le combat mené par tous les malades et leurs familles contre les maladies neuromusculaires, des maladies génétiques, rares et lourdement invalidantes. Il permet aussi de communiquer auprès du grand public sur ces maladies longtemps ignorées et de diffuser les avancées de l'innovation thérapeutique. Pour cette 28e édition, **24** associations pisciacaises se sont mobilisées afin de récolter des dons au profit de l'AFM (Association française contre les myopathies). Les Pisciacaises et Pisciacais ont été encore plus nombreux à participer aux différentes manifestations proposées sur la ville puisque **12 166 €** ont été récoltés contre 9 637 € l'an passé. Bravo et merci aux bénévoles et aux équipes techniques de la ville !

Agenda

Les prochains rdv

Le prochain **Petit déj' associatif** aura lieu le mercredi 28 janvier à 9h30 à la salle Robespierre (2, bd. Robespierre) de la MCSA, avec l'intervention de l'association Profession Sport 78.

PRÉSENTATION DE PROFESSION SPORT 78 : Créée en 1996, Profession Sport 78 est issue d'un dispositif initié par le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports. C'est «une association au service des associations» qui contribue à leur développement et à la professionnalisation des acteurs de la vie associative et sportive.
Ne manquez pas ce rendez-vous !

Renseignements et inscriptions :
01 30 06 34 64 ou mcsa@ville-poissy.fr

les appels à projets



Projets pour les 16-30 ans

La Fondation WFS lance un nouvel appel à projets

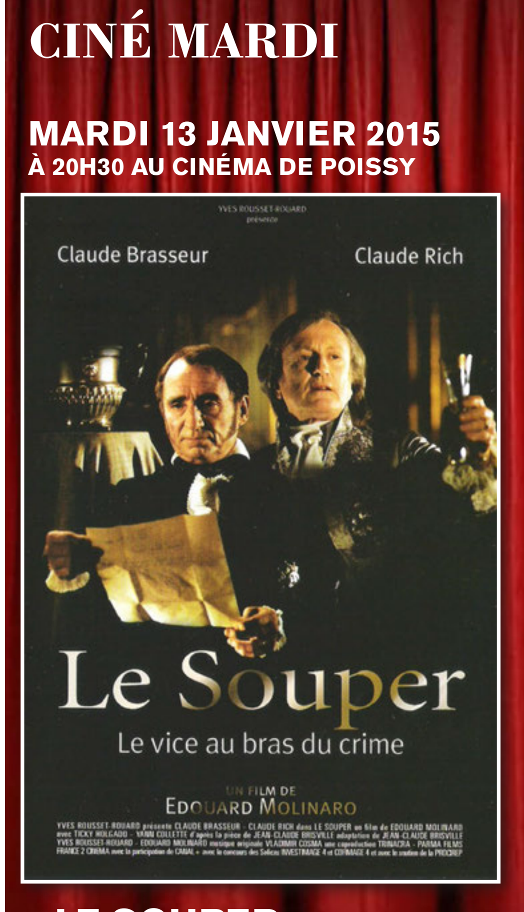
Créée en 2012, la Fondation d'entreprise WFS soutient des projets en faveur de l'insertion professionnelle et l'intégration des jeunes (de 16 à 30 ans) par la culture, le sport, l'éducation et la citoyenneté. Les actions internationales sont éligibles, avec une préférence pour les pays dans lesquels l'entreprise est implantée. Pour présenter un projet, celui-ci doit être porté par un individu, un groupe d'individus ou une association et ne doit pas être à caractère lucratif ou commercial.
Le financement demandé à la Fondation WFS est destiné exclusivement à la réalisation concrète du projet dans un délai de 15 mois maximum.

À noter :
> Date limite de dépôt des candidatures : 31 janvier 2015
> Plus d'infos, rendez-vous sur le site : www.fondationwfs.aero/



CINÉ MARDI

MARDI 13 JANVIER 2015
À 20H30 AU CINÉMA DE POISSY



« LE SOUPER »

un film français d'Édouard Molinaro (1992), d'après la pièce de théâtre du même nom de Jean-Claude Brisville. Avec Claude Brasseur, Claude Rich, Ticky Holgado, Yann Collette, Alexandra Vandernoot, Michel Piccoli et Stéphane Jobert.
Durée 1h30.
ENTRÉE GRATUITE

Synopsis
Paris, 6 juillet 1815. Alors que le peuple se pose de sombres questions sur son avenir après la défaite de Waterloo, deux hommes soupent à huis clos, Talleyrand et Fouché. Ils vont se livrer à un duel verbal dont l'enjeu est l'avenir de leur pays. Pendant le souper, les deux hommes sont tour à tour adversaires et complices : leur situation est très différente car si Talleyrand a rallié Louis XVIII, Fouché a jadis voté la mort de son frère Louis XVI.

Thème
1815 ou l'avenir de la France après la défaite de Waterloo
Thématique
Talleyrand et Fouché, deux conceptions politiques qui s'affrontent
Association
CEHA (Cercle d'Etudes Historiques et Archéologiques)
Intervenant
Bernadette Dieudonné, membre du CEHA

les actus juridiques sociales et fiscales



PCG 2014

Le Plan comptable général complètement « refondu »

Nous vous en parlions dans la lettre de la MCSA d'octobre 2014 (Le Lien n°57), c'est effectif. Le nouveau règlement relatif au plan comptable général (PCG) vient d'être homologué par un arrêté publié au Journal officiel. Il remplace le CRC 99-03 relatif au plan comptable général (dit PCG 99) et tous les autres règlements publiés depuis 1999.

Il s'applique à toutes les entreprises industrielles et commerciales et aux associations, ainsi qu'à toute structure, quel que soit son objet social ou sa forme juridique (association loi 1901), dès lors qu'elle est soumise à l'obligation légale d'établir des comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et une annexe.

Pour en savoir plus :
> Arrêté du 8 septembre 2014, JO du 15/10/ 2014
> ANC. régl. N° 2014-03 du 5/06/2014
> Autorité des normes comptables (ANC) : www.anc.gouv.fr/

Droit au congé pour VAE

Élargissement des conditions d'accès à la validation des acquis de l'expérience (VAE)

Le décret du 12 novembre 2014 a pour objet d'assouplir les conditions d'ouverture du droit au congé pour validation des acquis de l'expérience (VAE) applicables aux personnes titulaires d'un contrat à durée déterminée. Ainsi, ce congé est ouvert dès lors que la personne justifie de vingt-quatre mois d'activité salariée ou d'apprentissage, consécutifs ou non, au cours des cinq dernières années, la condition d'avoir exercé quatre mois sous CDD au cours des douze derniers mois étant supprimée. En outre, les contrats aidés comme les emplois d'avenir seront désormais pris en compte pour apprécier cette durée minimale d'activité salariée.

Pour en savoir plus :
> Décr. N° 2014-1354 du 12 /11/2014, JO du 14

pratique...

Actualisation du guide de logiciels libres pour les associations

APRIL (Association pour la promotion et la recherche en informatique libre), en partenariat avec la Fondation Crédit Coopératif, a actualisé son *Guide libre association* (nous vous en parlions dans la lettre de la MCSA Le Lien N° 45 d'octobre 2013).

L'objet de cet ouvrage est de **présenter un panel le plus large possible de logiciels libres qui peuvent être adoptés par les associations** (seuls sont présentés ceux qui sont utilisés sur le terrain et qui ont fait leurs preuves). Vous y trouverez des méthodes et des outils de travail adaptés à vos besoins. Vous avez désormais toutes les clés pour vous lancer dans l'aventure du logiciel libre !

Pour en savoir plus l'association : APRIL : http://www.april.org/

Guide à télécharger sur : http://goo.gl/Egnffi



Analyses

Le baromètre des relations associations/ collectivités est paru

La 3e édition du baromètre des relations entre les associations et les collectivités locales initiée par Associations Mode d'Emploi, en partenariat avec la Gazette des communes et le Courrier des maires, vient de paraître. Effectuée du 2 septembre au 9 octobre 2014 sur un échantillon de 637 répondants dont 425 associations et 212 collectivités locales, cette enquête a eu pour objectif de dresser le panorama des relations entre les associations et les collectivités et d'analyser leurs évolutions : enjeux, subventions, coopération etc.

Téléchargement : http://goo.gl/DZcBzS



Au Journal Officiel

Revalorisation du plafond de la Sécurité sociale

Le Journal Officiel du 9 décembre 2014 publie l'arrêté du 26 novembre 2014 fixant le plafond de la Sécurité sociale pour 2015. Ce plafond sert de base à la régularisation annuelle des cotisations de la sécurité sociale.

Pour les rémunérations ou gains versés à compter du 1er janvier et jusqu'au 31 décembre 2015, les valeurs mensuelles et journalières du plafond de la Sécurité sociale mentionnées à l'article D. 242-17 du code de la Sécurité sociale sont les suivantes :

- valeur mensuelle : 3 170 euros ;
- valeur journalière : 174 euros.

Pour en savoir plus :
> Arr. du 26 nov. 2014, JO du 9/12/2014, texte n°34



LA VALORISATION COMPTABLE DU BÉNÉVOLAT

La valorisation comptable du bénévolat permet de rendre compte de l'utilité sociale du bénévolat. Ce n'est pas obligatoire mais vivement conseillé au regard de la nouvelle loi de l'Économie sociale et solidaire (ESS) de juillet 2014 (Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'Économie sociale et solidaire).

La présentation des comptes annuels des associations ressemble à celle des entreprises.

Pour les entreprises, cette présentation vise à mettre en évidence la rentabilité de performance économique purement marchande.
Pour les associations, elle permet de mettre en exergue la diversité des financements ainsi que les ressources associatives que sont le bénévolat et les apports des membres.
Or, le bénévolat ne génère pas de flux financier et n'entraîne pas de comptabilisation. Pourtant, depuis 1999, des valeurs comptables peuvent apparaître en bas des documents composant les comptes annuels, en classe 8 qui enregistrent : au crédit du compte « 870-Bénévolat », la contribution ; au débit du compte « 864-Personnel bénévole », en contrepartie, l'emploi correspondant.

La valorisation comptable du bénévolat est le complément des flux financiers qui permet de donner une image fidèle de l'ensemble des activités du projet associatif

Elle permet de :

- Faire connaître et rendre compte de l'intégralité des ressources propres de l'association ;
- Faire apparaître ces ressources aux partenaires ;
- Appréhender les coûts réels d'un projet associatif ou d'une action ;
- Valoriser les ressources bénévoles ;
- Faciliter une perspective de Valorisation des acquis de l'expérience (V.A.E.) ;
- Relativiser les frais de fonctionnement, de gestion administrative ou de collecte de fonds ;
- Démontrer le caractère désintéressé de la gestion de l'association.

3 niveaux d'approche :
- Valorisation sous un angle qualitatif ;
- Valorisation sous un angle quantitatif ;
- Valorisation sous l'enregistrement en comptabilité.

Quelle que soit la démarche envisagée, cette décision doit être validée par les membres de l'association au sein de son bureau et au Conseil d'administration puis présentée en Assemblée générale ordinaire.

La démarche de valorisation dans les documents comptables nécessite donc une organisation et des procédures. La fiabilité de cette démarche découle de la crédibilité des informations présentées dans l'annexe des comptes annuels.

Pour en savoir plus

> Outils (pour les associations de taille moyenne) proposés par Akim ALMI dans le cadre de son mémoire d'expertise comptable
http://iurl.no/93usf
> Guide pratique Bénévolat : Valorisation comptable
http://iurl.no/gv532
> Créé par France Bénévolat, le Passeport bénévole est un livret personnel de reconnaissance de l'expérience bénévole
Contact : passeport-benevole@francebenevolat.org



DIMANCHE 11 JANVIER À 17H : Afin de fêter le Nouvel an russe (Elka 2015) l'association *Linguarik* vous invite à revisiter les chefs-d'œuvre du ballet russe et à découvrir la cuisine russe au Centre de diffusion artistique (53, av. Blanche-de-Castille). Renseignements au 06 31 89 97 50 ou 06 21 88 43 81.

DIMANCHE 11 JANVIER À 17H : Le *Rotary Club* organise un concert (au programme Brahms, Beethoven et Mendelsshon) au Théâtre de Poissy. Renseignements au 01 30 74 60 65.

LUNDI 12 JANVIER À 14H15 : Le *Cercle d'études historiques et archéologiques de Poissy* propose des Causeries historiques «Histoire de France/Histoire de Poissy : à partir du Directoire de 1795» avec Madame Dieudonné à la salle Robespierre (2, bd. Robespierre). Entrée libre.
Renseignements au 01 39 65 08 03.

VENDREDI 16 JANVIER DE 8H30 À 17H30 : L'*Office de tourisme de Poissy* organise un circuit touristique «Paris, joyaux de l'architecture» (visites guidées de l'opéra Garnier et de la cité d'architecture et du patrimoine).
Renseignements au 01 30 74 60 65.

SAMEDI 17 JANVIER À 14H : *L'UNAFAM* (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques) propose un café rencontre «Comment éviter l'isolement et préserver nos relations familiales et amicales ?» à la MCSA (2, bd. Robespierre). Renseignements au 01 39 74 67 39.

SAMEDI 17 JANVIER À 18H : Le *Conservatoire de musique de danse et d'art dramatique de Poissy* organise un concert pop/rock et plus (au programme Michael Jackson, Rocky, Europe mais aussi Bach, Mozart et Strauss…) avec les orchestres du conservatoire, le PPO (The Poissy Pop Orchestra), l'Ensemble de Cuivres au Centre de diffusion artistique (53, av. Blanche-de-Castille). Renseignements au 01 39 65 14 88.

DU SAMEDI 17 JANVIER AU DIMANCHE 1er FEVRIER : L'*Académie des Peintres de l'Abbaye* propose son 37e salon d'art au Château de Villiers (13, av. du Bon Roi Saint Louis). Renseignements au 01 39 11 95 89.

DIMANCHE 18 JANVIER À 14H30 : Le *Club Péguy* organise un thé dansant dans ses locaux (32bis, av. F.-Lefebvre). Renseignements au 01 30 74 67 96.

LUNDI 19 JANVIER À 20H : Le *Club Péguy* propose un atelier cosmétique bio dans ses locaux (32bis, av. F.-Lefebvre). Renseignements au 01 30 74 67 96.

JEUDI 22 JANVIER À 20H30 : L'*Atelier des Arts* propose un café littéraire «L'honneur de Bacchus» au restaurant Hokkaido (46, rue du Gal-de-Gaulle). Entrée libre.
Renseignements au 06 89 63 07 23.

SAMEDI 24 JANVIER À 20H45 : L'*association Chœur du Pincerais* organise un concert (œuvres de Mozart, Schubert, Vivaldi, Haydn, Fauré…) à l'église Sainte-Anne (103, av. du Maréchal-Foch à Poissy).

SAMEDI 24 JANVIER À 21 H : La *Compagnie Jean-Louis Vidal* propose une pièce de théâtre de Feydeau «Léonie est en avance… Hortense s'en fout !» au Forum A.-Peugeot (45, rue J. P.-Timbaud). Renseignements au 06 12 90 45 99.

DIMANCHE 25 JANVIER À 15H : La *Compagnie Jean-Louis Vidal* propose une pièce de théâtre de Feydeau «Léonie est en avance… Hortense s'en fout !» au Forum A.-Peugeot (45, rue J. P.-Timbaud). Renseignements au 06 12 90 45 99.

LUNDI 26 JANVIER À 14H15 : Le *Cercle d'études historiques et archéologiques de Poissy* propose des Causeries historiques «Histoire de France/Histoire de Poissy : à partir du Directoire de 1795» avec Madame Dieudonné à la salle Robespierre (2, bd. Robespierre). Entrée libre.
Renseignements au 01 39 65 08 03.

SAMEDI 31 JANVIER À 21H : La *Compagnie Jean-Louis Vidal* propose une pièce de théâtre de Feydeau «Léonie est en avance… Hortense s'en fout !» au Forum A.-Peugeot (45, rue J. P.-Timbaud). Renseignements au 06 12 90 45 99.



MAISON DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA SOLIDARITÉ ASSOCIATIVE
2, bd Robespierre - 78300 Poissy | Tél. : 01 30 06 34 64 | Email : mcsa@ville-poissy.fr
Horaires d'ouverture au public :
Lundi : 13 h 30 – 18 h
Mardi : 9 h – 12 h 30 et 13 h 30 – 18 h
Mercredi : 9 h – 12 h 30 et 13 h 30 – 18 h
Jeudi : 9 h – 12 h 30 et 13 h 30 – 18 h
Vendredi : 9 h – 12 h 30 et 13 h 30 – 18 h
Samedi : 10 h – 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h (ouvert les 1er et 3e samedis du mois)



Nous allons créer une association, comment savoir si le nom que nous souhaitons lui donner n'est pas déjà utilisé ?

Afin de voir si le nom de votre nouvelle association est disponible, c'est-à-dire s'il n'est pas déjà utilisé, vous pouvez effectuer une première vérification, gratuite, sur la base de donnés de l'INPI (Institut national de la propriété intellectuelle) :
http://bases-marques.inpi.fr

Pour être complète, votre recherche doit être aussi faite sur les bases de données des sites suivants :
> www.journal-officiel.gouv.fr/association (site du Journal officiel : service de consultation des annonces officielles des associations. Dans le champ «recherche» (et uniquement celui-ci), tapez simplement le nom. Le résultat vous dira si une association porte déjà ce nom) ;
> http://www.infogreffe.fr (site du Registre du commerce et des sociétés afin de savoir si ce nom appartient déjà à une société commerciale).

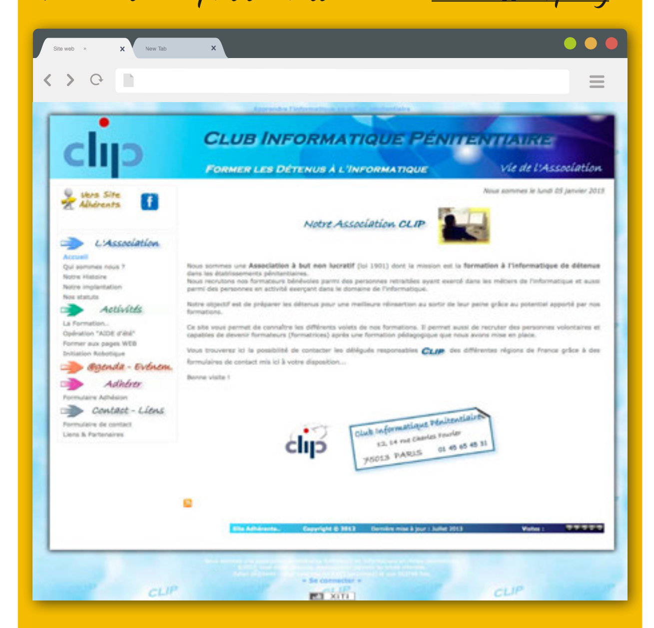


Nous vous rappelons que pour aller plus loin dans vos questionnements, vous pouvez :
▪ poser vos questions par mail à l'adresse mcsa@ville-poissy.fr
▪ contacter le chargé de mission du point d'appui aux ressources et initiatives au 01 30 06 34 64

Pour en savoir plus sur :
▪ La protection du nom de votre association, vous pouvez consulter, la revue Association mode d'emploi n° 122, disponible à la MCSA.
▪ La procédure pour changer simplement le nom d'une association sans en modifier le but, voir la lettre de la MCSA de mars 2012.

Petites annonces

Le CLIP (Club Informatique pénitentiaire) recherche des bénévoles. Si vous avez un peu de temps à offrir à des personnes incarcérées afin de les initier aux outils bureautiques de base, le CLIP vous propose de devenir formateur bénévole à l'établissement pénitentiaire de Poissy. Disponibilité souhaitée : 1 ou 2 demi-journées par semaine.
Contact au : 01 45 65 45 31
ou assoclip@club-internet.fr
Pour en savoir plus sur l'association : www.assoclip.org



L'AFAP (Amitié franco-allemande de Poissy) reprend ses cours d'allemand. Les cours débuteront le 8 janvier 2015.
3 niveaux : débutants le jeudi 19h30-20h30 ; moyens le jeudi 20h30-21h30 et conversations courantes le vendredi 19h30-20h30.
Inscriptions au 01 39 65 28 28 ou 06 88 21 78 97
Pour en savoir plus sur l'association :
afap78.over-blog.com/